

**Compte rendu du conseil d'administration
du jeudi 18 novembre 2004**

Etaient présents :

Mme Yvonne Girard	Université Paris I
M. François Fillol	Université Paris III
M. Francis Capy	Université Paris IV
M. Patrick de Carné	Université Paris V
M. Frédéric Tisné	Ecole Pratique des Hautes Etudes
Mme Françoise Pina-Mironneau	Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne
Mme Sylvie Etiemble	Rectorat de Paris
M. Bertrand Mathieu	Rectorat de Paris
M. Jean-Dominique Lafay	Vice-Chancelier des Universités de Paris
M. Jean-Pierre Le Moan	SIRIS

M. Lafay ouvre la séance à 9h45.

1. Rapport d'activité 2004 ; exécution du budget 2004 .

Le Conseil prend acte de la consolidation du réseau poursuivie au cours de l'année 2004 - nouveaux commutateurs, bornes wi-fi -, de la non saturation de la connexion au Réseau Académique Parisien (15 % de la capacité), et de l'achat d'un nouveau serveur de messagerie et d'un dispositif de sauvegarde.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne quitus au directeur de sa gestion du budget 2004.

2. Projet wi-fi

Le mode d'authentification EAP-TTLS (via freeradius, openldap, avec mécanisme de proxy-radius) mis en oeuvre dans le dispositif actuellement en phase de déploiement n'est pas exclusif de méthodes d'authentification forte (cartes à puce, ...).

A l'unanimité des présents, le Conseil donne son accord à la répartition et au positionnement des bornes acquises sur le budget 2004 présentés dans le document annexé au compte rendu.

Les établissements devront assurer la sécurisation physique des bornes positionnées dans leur locaux au cours du déploiement.

3. Perspectives pour 2005 et budget prévisionnel 2005

Une réflexion sur l'évolution éventuelle du réseau au-delà de 2005 pourra être initiée bien que la dorsale ne donne pas de signe de saturation ; l'usage des liens trunk 802.1q sera généralisé.

Un portail donnera accès à tous les services offerts par le SIRIS. La gestion des comptes de messagerie sera réalisée directement par les établissements via un formulaire web.

Le raccordement du site au RAP en IPV6 sera envisagé.

L'infrastructure wifi sera déployée, consolidée et évaluée ; la pose des câbles cuivre ad hoc pour les parties communes sera budgétisée dans une DBM, ainsi que l'acquisition d'un commutateur de pied de gaine de réserve.

La gestion du site RAP « wattignies » passera du SIRIS à Paris 3.
Le local B025 (futur local des serveurs) sera mis aux normes.
La mention des quote-parts annuelles fera l'objet d'un avenant à la convention.

Les modalités de calcul des quote-parts seront redéfinies, ainsi que le périmètre de la dorsale ; l'article de la convention mentionnant les missions du SIRIS fera l'objet d'une nouvelle rédaction.

Le budget prévisionnel 2005 et les quote-parts annexés au présent compte rendu sont votés à l'unanimité des membres présents.

4. Désignation du directeur

Le conseil donne à l'unanimité des membres présents un avis favorable à la reconduction de Monsieur Le Moan dans les fonctions de directeur.

Monsieur Lafay lève la séance à 11h30.

σπισ